N° 4 – OCTOBRE 2015

CDL INFOS

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

www.cercle-democratique.org

SOIRÉE-DÉBAT SUR LES MYTHES SUISSES
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015, DÈS 19 HEURES, AU CENTRE GÉNÉRAL GUISAN, PULLY

SOIRÉE ANNUELLE
VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015 DÈS 19 HEURES, À L'HÔTEL MIRABEAU, LAUSANNE

LES JEUNES ONT LA PAROLE
L'ABSTENTIONNISME FLÉAU DE LA DÉMOCRATIE ?

Dossier spécial

Les mythes suisses

Morgarten, Marignan, Rütli

Le dossier en détail

- MORGARTEN, ENTRE MYTHE ET HISTOIRE, 1315-2015
- MARIGNAN, HISTOIRE D'UNE DÉFAITE SALUTAIRE,1515-2015
- RÜTLI, UNE VOIE POUR L'AVENIR,1940-2015

Les amis du cercle

Golay Immobilier
Gérance - Courtage - PPE

Golay Immobilier SA
Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00

Case postale 7271
1002 Lausanne
Service location :
Tél. 021 341 01 10

www.golay-immobilier.ch

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage
- Remises de commerces

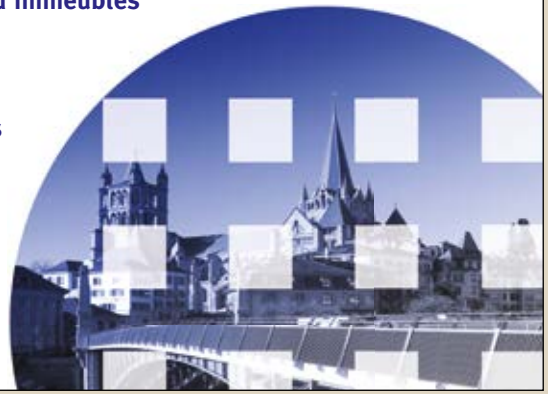

uspi romand SwissRéseau

Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

La tradition
au ♥ de Lausanne

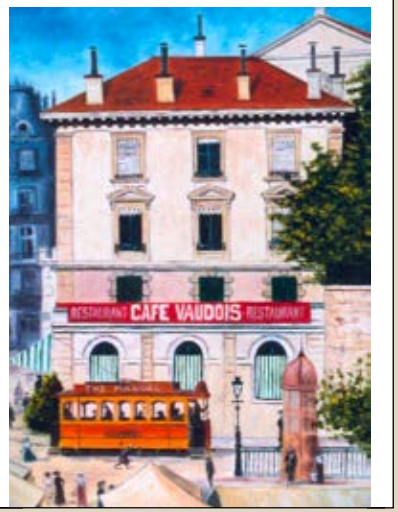

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 1h)

Cuisine non-stop dès 11h 30

Salles pour banquets et séminaires
jusqu'à 160 personnes

Valentin et Riponne - M2

Pl. de la Riponne 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 - Fax 021 331 22 23
E-mail : info@levaudois.ch
www.levaudois.ch - **wi-fi gratuit**

Ouvert le dimanche dès 8h

CDL
CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS
N° 4 | Octobre 2015

Adresse de la rédaction
Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction
Pascal Nicollier

Conception graphique
Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression
PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité
IRL plus SA
Ch. du Closel 5
Case Postale 350
1020 Renens VD 1
Tél. 021 525 48 00
info@irl.ch

Tirage
1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse
A annoncer à la rédaction.

5 **EDITORIAL**
Dernière ligne droite politique et historique de 2015

9 **SOIRÉE-DÉBAT SUR LES MYTHES SUISSES**
Mercredi 25 novembre 2015, dès 19 heures,
au Centre Général Guisan à Pully

10 **SOIRÉE ANNUELLE**
Vendredi 4 décembre 2015 dès 19 heures,
à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

12 **DOSSIER SUR LES MYTHES SUISSES**
Morgarten, Entre mythe et histoire, 1315-2015
Marignan, Histoire d'une défaite salutaire, 1515-2015
Rütli, Une voie pour l'avenir, 1940-2015

23 **VUE DU CONSEIL**
Carton rouge

24 **LES JEUNES ONT LA PAROLE**
L'abstentionnisme fléau de la démocratie ?

26 **LES GRANDES FIGURES DU CANTON DE VAUD**
Catherine de Watteville

29 **DROIT AU BUT**
Mon époux s'endette au jeu. Ai-je à craindre ?

31 **TIR**
Résultats du tir 2015

32 **CALENDRIER**

HOTEL BELLERIVE
★ ★ ★
Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin et à leurs connaissances
Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

H. Milliquet SERRURERIE
Clôtures Vitrerie Peinture Fer forgé Sécurité
Bureau: Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01
URGENCES Natel 079 621 15 37 Bip 021 805 24 94
Atelier: Route de Genève 21 1004 Lausanne

DÉPANNAGE 24/24 7jours sur 7
NP
NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully
www.npsa.ch ✆ 021 320 31 71

Edito

PAR PASCAL PETTER
PRÉSIDENT DU CDL

DERNIÈRE LIGNE DROITE POLITIQUE ET HISTORIQUE DE 2015

Le calendrier des élections fédérales ne correspondant guère à celui de la parution des Bulletins du Cercle (nous en toucherons un mot au nouveau Conseil fédéral élu par les Chambres le 9 décembre prochain…), il paraît difficile de commenter quoi que ce soit avant la date du scrutin du 18 octobre, avant la parution d'un numéro 4 appelé à sortir de presse à la fin de ce même mois ! Une chose sera – presque – sûre, un 2e tour de l'élection de la délégation vaudoise au Conseil des Etats aura lieu le 8 novembre.

La mobilisation devra être forte en vue de rétablir, après 8 ans, une saine et juste représentation du « sénat vaudois » à la chambre des Cantons. Pour l'heure, il convient de remercier les nombreux candidats du Cercle au Conseil national, de féliciter les élus et d'encourager les autres à prendre en ligne de mire les communales de 2016 !

Les Suisses savent se mobiliser quand il le faut et l'ont démontré en 1315 déjà. Certes, on ne comptait pas beaucoup de Vaudois (armés de hallebardes ou non) dans les troupes engagées contre celles des Habsbourg à Morgarten… mais l'esprit suisse qui a surgi de cet acte de résistance s'est rapidement et naturellement imposé aux « alémaniques » comme aux « lémaniques », et à nos amis tessinois bien sûr. Le thème central de ce numéro du Bulletin évoque donc les mythes suisses, comme cette fameuse victoire, le drame de Marignan de 1515 et, mythe ultime, la prairie du Grütli. Ces faits d'armes, ces alliances et ces souffrances ont participé à créer la Suisse d'aujourd'hui. L'occasion est belle de nous replonger dans notre histoire en cette année du « 15 » et, en collaboration avec les éditions Cabédita que nous remercions vivement, nous vous convions à participer à notre colloque du 25 novembre prochain en présence

aerovent.ch
un souffle nouveau

USPI
Union Suisse des Professionnels de l'immobilier
1955
2005
Confiez l'administration de votre PPE, villa, immeuble à des professionnels
Nous sommes depuis 1955 dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE
SICOSA SA

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE
Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire – Rénover – Entretenir votre immeuble
Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

BS Peinture
Plâtre - Peinture
Décoration
Rénovation
Nettoyage
Chemin du Devin 101 · 1012 Lausanne
Tél. 021 652 67 85 - Fax 021 652 67 84
www.bs-peinture.ch infos@bs-peinture.ch

Edito

des auteurs des livres fraîchement parus, qui les présenteront à cette occasion au Centre Général Guisan à Pully.

Elections fédérales de 2015, commémorations de 1315 et 1515, notamment, ne doivent pas faire oublier le tragique présent que vivent nombre de réfugiés aux portes de l'Europe. Si les transferts de population sont une constante historique de la planète Terre, à l'occasion de chaque conflit ou de catastrophe, nous peinons à en mesurer la peine (le mot est faible) qu'elle provoque dans ces familles déracinées. A court et moyen termes, c'est l'ensemble du continent européen qui évoluera une fois encore (il l'a fait en 1945 aussi). Nul doute que ce foisonnement de peuples intégrera avantageusement, avec le temps, ceux qui les accueilleront, en bons démocrates qu'ils sont, en hommes et femmes du Monde.

Après un double été à graver dans les mémoires, 2014 et 2015 confondus, nous voilà bientôt prêts à affronter les frimas de l'hiver…

Et surtout à terminer l'année en beauté par notre traditionnelle et relevée soirée annuelle au Mirabeau ! Vous êtes nombreux à y participer et toujours davantage à regretter de ne pas avoir pu en être une fois… Prenez donc les devants cette année et inscrivez la date du vendredi 4 décembre dans vos smartphones (ou pour les nostalgiques dans vos agendas papier…) et inscrivez-vous dans les temps. Vous trouverez toutes informations utiles dans les pages qui suivent. Comme chaque fois, délais de rédaction obligent, c'est en octobre déjà que le comité CDL vous souhaite par anticipation un joyeux Noël ! N'hésitons pas dans cette perspective, à l'adresse de celles et ceux qui ne pourront nous rejoindre en décembre au Mirabeau, de les assurer de toute notre amitié.

Et dans la foulée, plus spécialement aux intéressé-e-s qui monteront sans hallebarde au front… électoral dès janvier 2016, partir « assiéger » hôtels de ville et syndicatures, formons en votre nom des vœux de belles et d'enrichissantes communales ! •

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:

WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG

Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

INTERMANDAT
révision, fiscalité, services externes

Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

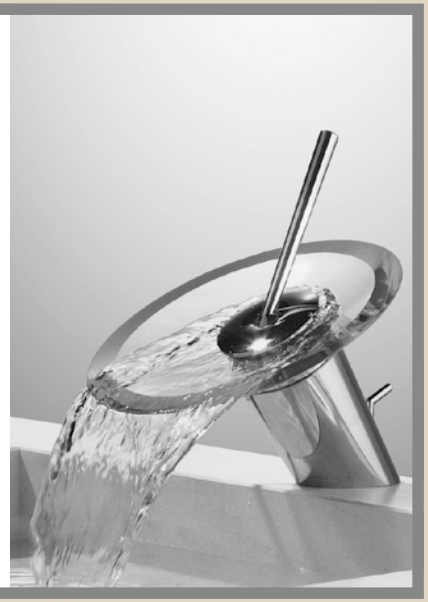

Soirée débat

Mercredi 25 novembre
Dès 19h

SOIRÉE-DÉBAT SUR LES MYTHES SUISSES

Au Centre Général Guisan,
Av. Général Guisan 117–119 à Pully

PROGRAMME

19h Accueil

19h15 Trois brefs exposés des mythes suisses

Marignan : Gérard Miège
Rütli : Suzette Sandoz
Morgarten : Olivier Meuwly

20h Débat sur les mythes et l'histoire suisse avec :
D. Dirlewanger,
A.-J. Tornare,
Suzette Sandoz
et Olivier Meuwly

Questions du public

20h30 Poursuite des discussions autour d'un verre

N'hésitez pas à faire venir vos amis et connaissances !

Inscription requise, pour des raisons d'organisation :
inscription@cercle-democratique.org

Soirée annuelle

Vendredi 4 décembre 2015
dès 19h à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

Made USA – Look Country bienvenu !

Tables de 8 personnes. Celles et ceux qui souhaitent réserver une table sont priés de l'annoncer dans le bulletin d'inscription ci-joint.

PROGRAMME

19h Apéritif avec les vins du CDL

20h Partie officielle
Discours de bienvenue du Président du CDL

Puis repas

23h30 Tirage de la tombola avec trois superbes lots

Bal
Avec un orchestre Country et jazz New Orleans

MENU

Clams Chowder
Velouté de noix de St-Jacques
Lardons et croustillant aux épices

***

Saumon en Bellevue et ses accompagnements

***

American Hole
Whisky et glace vanille

***

Pavé de bœuf
Sauce barbecue
Pommes de terre et crème aigre
Epis de maïs

***

Brownies US aux agrumes

***

Vin blanc Chardonnay Woodbridge de Robert Mondavi Vin rouge Zinfandel de Francis Coppola

***

Eaux minérales gazeuses et non gazeuses
Café

CHF 80.– PAR PERSONNE
CHF 160.– PAR COUPLE

Tout compris : apéritif, menu, boissons, café

Nous vous remercions de régler le montant de la soirée par le bulletin de versement qui se trouve au centre de la présente publication.

Inscription

◯ Je m'inscris pour la soirée annuelle du 4 décembre 2015 à l'Hôtel Mirabeau

Nom	Prénom
Adresse	
NPA	Localité / Tél.
Nombre de personnes : ❑ individuel ❑ couple	Date et Signature
Nombre de tables de huit invités	

Bulletin d'inscription obligatoire à renvoyer à :

Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne
L'inscription peut également être faite par courriel à l'adresse : inscription@cercle-democratique.org

ATTENTION ! Délai d'inscription : vendredi 27 novembre 2015 au plus tard

MORGARTEN, ENTRE MYTHE ET HISTOIRE, 1315-2015

S'est-il produit quelque chose à Morgarten, aux confins des cantons de Schwytz et de Zoug, en novembre 1315 ?

A en croire certaines polémiques récentes, on pourrait légitimement se poser la question. Il est vrai que les sources relatant la déroute subie par les armées autrichiennes aux pieds des Alpes n'a pas laissé de nombreuses traces, ou alors tardives. Il est donc nécessaire de sortir des querelles picrocholines qui animent la scène politique suisse, agitée par la dimension « mythologique » ou non de l'affaire, et d'examiner le fond du problème.

Une bataille a bel et bien eu lieu sur les bords du lac de Zoug en 1315, comme le montre l'historien Jean-Daniel Morerod dans un article paru dans le numéro 8 de la revue Passé simple, sur la base d'un texte d'origine tchèque. Mais quel visage arbore l'Europe au début du XIVe siècle ? La partie occidentale du continent se pare des puissances qui structureront son destin politique pour de nombreux siècles. A l'ouest se constitue le royaume français alors qu'à l'est s'organise le Saint Empire romain germanique, porté malgré ses divisions par une double vocation : restaurer l'empire romain et consolider sa prééminence sur la papauté. Entre les deux, de l'antique Lotharingie se sont dégagés de puissants seigneurs, comme les ducs de Savoie ou de Lorraine.

Une autre famille s'affirme depuis quelques décennies dans les contreforts de l'Empire :

Chronique illustrée de Diebold Schilling

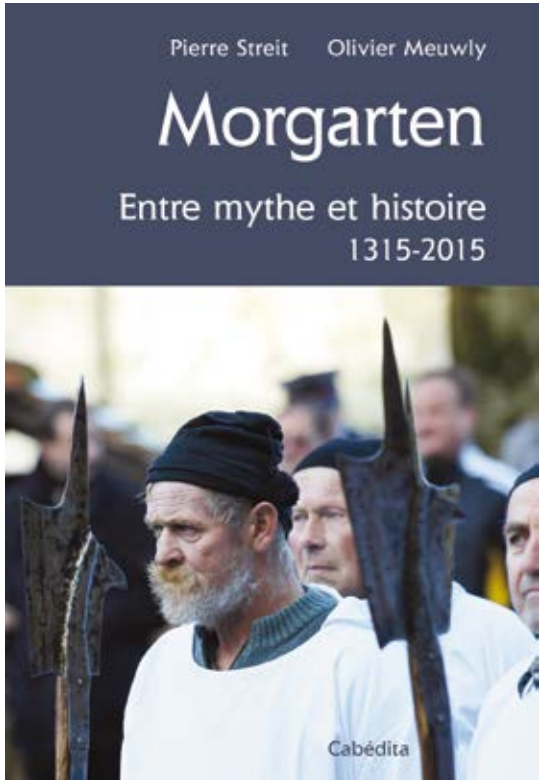

les Habsbourg qui, de leur modeste château argovien, ont peu à peu étendu leurs domaines au point de pouvoir placer quelques-uns des leurs sur le trône impérial. Mais l'objectif premier de la famille se concentre sur le renforcement de ses possessions héréditaires situées à l'ouest de ses terres d'origine. Or les velléités autonomistes de vallées alpestres autour du Lac des Quatre Cantons contrecarrent leurs projets.

Comme le rapporte l'historien français Jean Bellanger, éminent spécialiste des Habsbourg, les revendications des bientôt dénommés Waldstätten vont déterminer indirectement l'aventure des ancêtres de Sissi. Deux défaites vont en effet contraindre les Habsbourg à se détourner de leurs ambitions occidentales pour privilégier les possibilités d'extension que leur offre l'est. Une défaite infligée par leurs sujets alsaciens résonne comme un signal d'alarme ; la débâcle de Morgarten anéantira leurs ultimes espoirs : l'ouest se ferme et même les terres « historiques » se montrent rebelles. Leur avenir se situera désormais entre la Leitha et les plaines panoniennes.

La bataille de Morgarten joue ainsi un rôle non négligeable dans l'histoire de l'Europe. Par la suite, les Habsbourg tenteront encore de rétablir leur influence sur la Suisse centrale, par le biais de rachats, d'héritages ou d'alliances avec certaines villes qui avaient pourtant fait sécession comme Zurich. La bataille de Sempach, en 1386, marquera le début de la fin de la présence autrichienne dans la Suisse des origines. Les guerres de Zurich et de Souabe lui asséneront le coup décisif. •

MARIGNAN, HISTOIRE D'UNE DÉFAITE SALUTAIRE, 1515-2015

Vers la fin du XV^e^ siècle, les Suisses pouvaient être fiers d'eux. Ils avaient assuré leur indépendance en battant successivement plusieurs princes et la puissance de leurs armes n'était plus discutée, au contraire elle était très recherchée.

Cependant, malgré un fructueux commerce qui se faisait à travers les Alpes, la Confédération restait un pays relativement pauvre, ce qui peut expliquer pourquoi les Suisses répondirent avec un certain enthousiasme aux demandes de levées de troupes que leur faisaient les princes étrangers.

Après plusieurs décennies de bons rapports avec la France, sous Charles VII, Louis XI, Charles VIII et au début du règne de Louis XII,

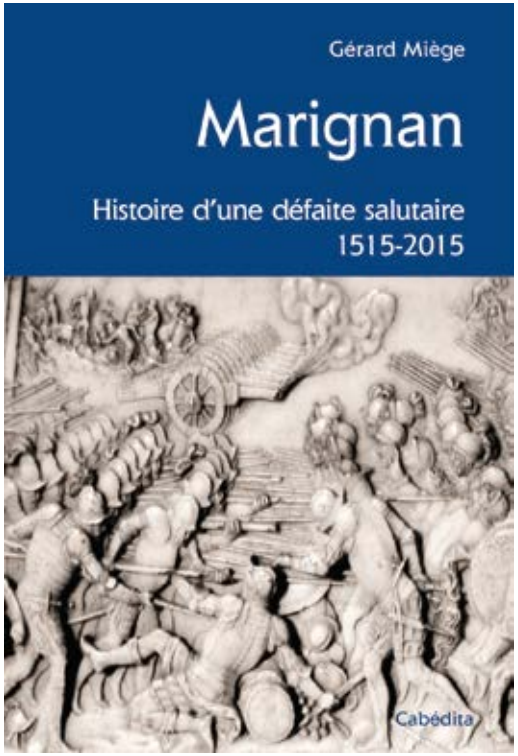

les relations se gâtèrent quand ce même Louis XII, après s'être emparé du duché de Milan, revint sur ses promesses de leur céder plusieurs territoires du sud des Alpes et les licencia sans les payer. Ce peu de respect les irrita profondément et de ce moment ils s'en méfièrent. Cette attitude suspicieuse fut encore renforcée lorsque Mathieu Schiner se présenta sur la scène politique de la Confédération avec une seule idée en tête, recréer une Europe chrétienne placée sous l'autorité spirituelle du pape et protégée par le glaive de l'empereur du Saint Empire. Mais pour parvenir à ce but, il était primordial de remettre la France à sa juste place, c'est-à-dire de la chasser d'Italie. Schiner allait alors mettre toute son énergie pour amener les Suisses à ne pas reconduire l'alliance pro-française et à s'unir à toutes les autres nations européennes pour se dresser contre la France.

C'était-là faire prendre des risques inouïs à la Confédération en l'entraînant dans des conflits qui devinrent de plus en plus dures et qui la mirent bien malgré elle en première ligne, puisque la plupart du temps ses alliés lui faisaient défauts et qu'elle se retrouvait seule face à l'ennemi sur les champs de bataille. Victorieux à plusieurs reprises, les Suisses s'enhardirent jusqu'à aller empiéter sur le territoire royal (invasion de la Bourgogne et siège de Dijon au mois de septembre 1513), mais mal leur en prit, car Louis XII refusa de contresigner les offres que leur avait faites le gouverneur de Dijon La Trémoille. Ulcérés, les Suisses ne pensèrent alors plus qu'à une chose, se venger. La suite est connue, ce sera la terrible défaite de Marignan face aux troupes de François Ier.

Cependant François Ier, loin d'être un fol esprit, imitant le feu roi Louis XI (traité de paix d'Ensisheim, le 28 octobre 1444), sut reconnaître la valeur et la bravoure de ses adversaires. Sans perdre de temps, et malgré l'opposition d'un certain nombre de cantons, il parvint à sceller un traité de « Paix perpétuelle » avec la Confédération, traité d'une importance capitale puisqu'il influa sur toute la politique suisse durant près de trois siècles. •

Tableau de François 1er par Clouet (Louvre)

RÜTLI, UNE VOIE POUR L'AVENIR, 1940-2015

L'Europe et la Suisse ont de la peine à se libérer du sentiment mortifère de culpabilité que certains milieux s'évertuent d'entretenir en rapport avec la seconde guerre mondiale.

Le petit ouvrage dont le titre figure ci-dessus, rédigé à quatre mains par l'historien Pierre Streit et l'ancienne conseillère nationale Suzette Sandoz, veut contribuer à remettre l'église au milieu du village et surtout à mettre en évidence combien le passé est porteur d'avenir. Comme le dit magnifiquement Antoine Prost dans ses « Douze leçons sur l'histoire », « l'apport propre de l'enseignement historique » est de « rendre l'élève » – ici peut-être, le lecteur – « capable de prendre part à la vie sociale, d'accepter les changements nécessaires et

Le 25 juillet 1940, le Général Henri Guisan, commandant en chef de l'armée suisse réunissait sur la prairie historique du Rütli l'ensemble des officiers exerçant un commandement dans les troupes mobilisées.

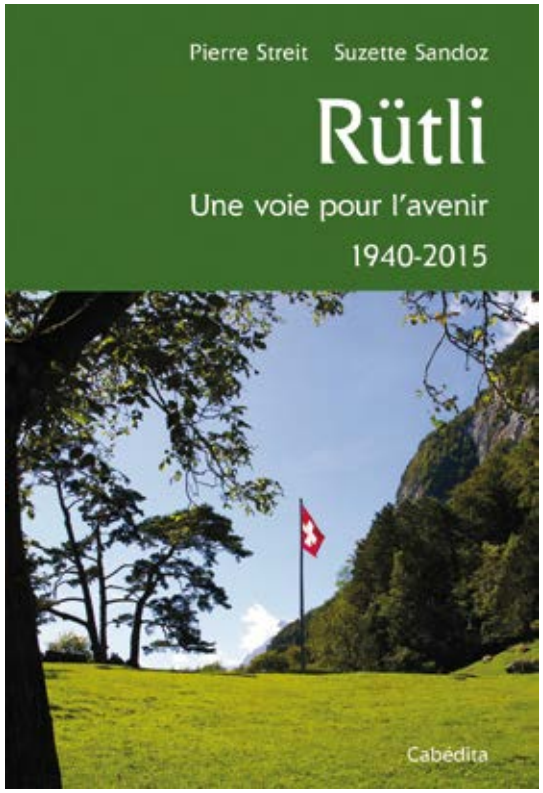

d'y contribuer dans l'ordre. Pour cela, il faut lui faire comprendre la société dans laquelle il vivra ... aussi l'histoire est-elle plus capable qu'aucune autre discipline de former d'autres citoyens » (p. 295).

Cette conviction habite les deux auteurs. Mais ils savent aussi que ce n'est pas la seule connaissance des événements qui forme les citoyens, mais aussi l'exemple des chefs. Quelle figure historique récente mieux que celle du Général Guisan peut enthousiasmer les cœurs ? Son rapport du Rütli, le 25 juillet 1940, dont on ne connaît pas le texte véritable, a néanmoins contribué, ne fût-ce peut-être que par l'audace du lieu et du moment, à redresser le moral fléchissant de l'armée et des citoyens. La toile historique de fond que brosse Pierre Streit ne cache pas les tensions existant à l'époque, les jalousies, les rivalités, les doutes, les inquiétudes, l'impréparation de l'armée et malgré tout cela, la personnalité charismatique du Général a réussi à faire reprendre courage et accepter même le principe « douloureux » du réduit.

L'Europe et le monde vivent actuellement une époque très troublée, plutôt sombre, mais la connaissance du passé est une promesse d'avenir et l'exemple d'un chef à la fois exigeant, courageux, respectueux de ses hommes et aimant la communauté dont il a, avec d'autres, la responsabilité, ne peut être que stimulant. On a beaucoup parlé du « mythe Guisan ». Tout personnage marquant tend à devenir un peu mythique. Mais les témoignages d'époque rapportés par Pierre Streit, même s'ils permettent de relativiser le mythe, distillent la certitude qu'il y a chez l'être humain la capacité de saisir son avenir à pleines mains et de transmettre l'espoir. •

Votre autocariste régional

Remy AUTOCARS

Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

50 ans de solutions

Boand & Maccagni sa

Boand & Maccagni SA
Installations sanitaires
Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80
info@boand.ch
www.boand.ch

PCL
TOUTE L'IMPRIMERIE

PCL imprimerie innovante
technologie de pointe pour vos publications imprimées et numériques

PCL Presses Centrales SA
Av. de Longemalle 9 | 1020 Renens
Tél. 021 317 51 51 | www.pcl.ch

CARTON ROUGE

Alors que ce n'est pas sa mission, la Ville de Lausanne gère néanmoins une vingtaine d'établissements publics répartis dans divers services (sports, services industriels, parcs et domaines, etc.). Elle se substitue, ainsi, au privé pourtant plus qualifié pour ce type de prestation.

GUY GAUDARD

Parmi les établissements concernés, se trouve l'Auberge du Chalet-à-Gobet. Connue loin à la ronde par les promeneurs, les amoureux des espaces verts et passionnés de sports en plein air, elle a fait le bonheur des gourmets pendant les 27 ans où Francis Demierre était aux fourneaux et faisait saliver les papilles des gourmands avides de découvertes culinaires. Elle a également réchauffé les parents en hiver qui venaient initier leur progéniture aux joies du ski ou de la luge. Une boisson chaude ou une soupe leur était proposée. Cela ponctuait une journée riche en émotions…

Puis, M. Demierre prit sa retraite et la Ville misa sur le mauvais cheval. Elle restaura et rénova à grands frais les cuisines. Elle loua l'établissement à un duo de restaurateurs désireux de bien faire mais ne sachant pas fidéliser la clientèle habituelle. L'Auberge déclina peu à peu et ce qui devait arriver arriva… le duo retourna à d'autres affaires, laissant orphelines les personnes désireuses de s'y arrêter. Un panneau « vacances » fut placé en mai de cette année aux abords de l'établissement.

Le soussigné, s'étonnant que des vacances durent si longtemps, questionna oralement en plénum, le 22 septembre, la Municipalité sur cette étrange situation. Le cadre idyllique et le potentiel de développement étant sous-évalués, l'investissement pour les cuisines également, ceci étaya encore plus ses propos. A la surprise générale du conseil communal, on apprit, ce soir-là, que l'Auberge du Chalet-à-Gobet allait être affectée à l'EVAM. Cela avait été décidé en catimini par une Municipalité ignorant, apparemment, que la communication existe.

Exit donc les bouillons chauds, la boisson rafraîchissante sur la terrasse… place à la cachotterie, place au Securitas qui veille depuis le 25 septembre devant l'entrée de l'Auberge. Les Lausannois n'y sont plus les bienvenus !

Ah, j'oubliais ! Trois jours après ma question orale, la Municipalité se fendait d'un communiqué de presse expliquant ce qu'elle avait omis de préciser aux utilisateurs… que c'est du provisoire. Souhaitons que ceux qui ont rédigé ce communiqué soient eux aussi là à titre provisoire.

Je conclus mes propos en brandissant un carton rouge à cette Municipalité décidément bien prétentieuse. •

L'ABSTENTIONNISME FLÉAU DE LA DÉMOCRATIE ?

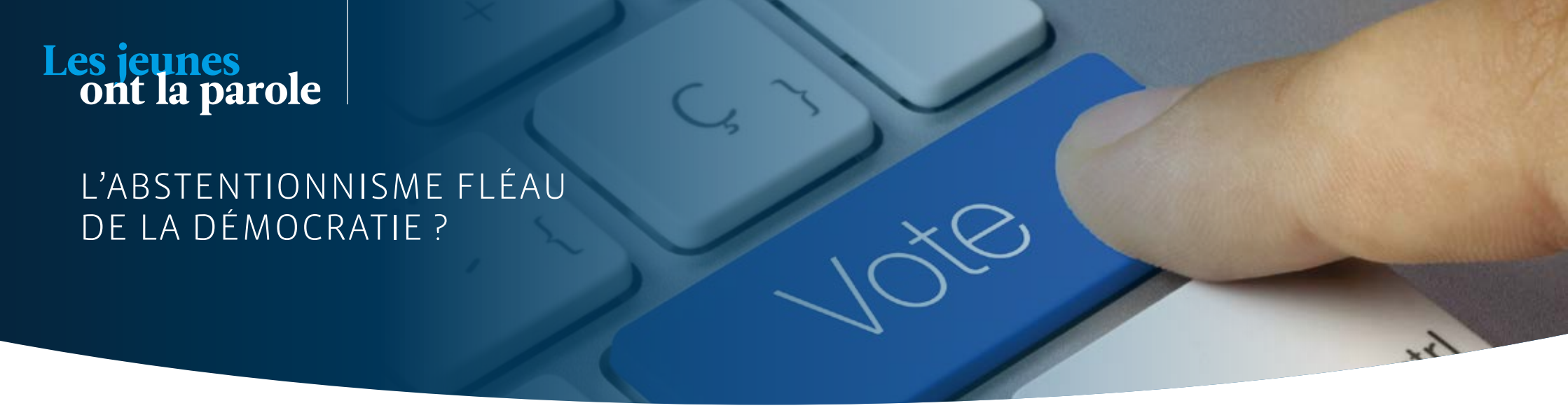

LUDOVIC BLIESENER
MEMBRE DU COMITÉ JLRV

Il se fait souvent entendre que l'abstentionniste tue la démocratie, mais est-ce vraiment une réalité ? Depuis 2005, et l'entrée en vigueur du vote par correspondance généralisé à tous les scrutins, le taux d'abstentionnisme a nettement diminué. Cependant en moyenne les abstentionnistes de 2014 s'élevaient, en moyenne, à 50% des personnes ayant le droit de vote contre plus de 60% dix ans auparavant. Cela démontre que si l'électeur peut participer au moment de la réception de son matériel de vote il le fera plus volontiers que si un déplacement aux urnes est nécessaire.

Pourtant ce nouveau « fléau démocratique » n'a rien de nouveau ! Au cours du XX[e] siècle le taux de participation n'a dépassé les 50% qu'à neuf reprises, sur près de cent consultations. Toutefois, la non-participation n'est pas uniquement présente par passivité, ou même par désintérêt politique ; elle permet d'exprimer une manifestation politique puissante. Le politologue René Knüsel expliquait il y a quelques années qu'une faible participation à des votations avait comme conséquence de réduire la légitimité du scrutin ainsi que d'instaurer un malaise entre élus et électeurs. Qui sont ces abstentionnistes ? C'est à nouveau M. Knüsel qui apporte une réponse à cette question « *Ce sont des gens qui ont généralement une insertion limitée dans la vie active et/ou peu d'emprise sur leur destin, précise le politologue. Corollaire, plus on est jeune, moins on vote. Jusqu'à l'âge de 30 ans, on est assez largement non-votant et de façon plus caricaturale, dès l'âge de 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, l'abstentionnisme est répandu. Ceux qui votent sont d'abord des gens intégrés dans la vie active, qui voient un intérêt immédiat aux questions qu'on leur pose. Il y a un lien entre l'utilité du vote, la vie active et l'engagement. C'est une hypothèse assez forte.* » On ne peut dès lors pas exclure que l'exercice de notre démocratie demande à remplir souvent des bulletins de vote, chose qui demande du temps pour se renseigner sur une question dont l'intérêt fait parfois défaut. Beaucoup de citoyens s'abstiendront également par peur de faire le mauvais choix, ce qui est, à mon sens une échappatoire très intelligente.

N'oublions pas que si le taux d'abstentionnisme dépasse les 50% c'est une minorité du peuple qui prend la décision. Ce qui pourrait s'apparenter à de l'élitisme, chose qui est contre nature dans un système démocratique. Alors que faire pour diminuer la non intervention de certains citoyens dans notre système qui nous donne le droit et a contrario le devoir de nous exprimer ? La proposition lancée par Avenir Suisse est tout à fait intéressante : augmenter le nombre de signatures nécessaire pour le lancement d'une initiative à 4% du corps électoral. En réduisant le nombre de sujets de votations les votants auraient plus de temps pour s'intéresser au contenu de l'initiative et ces « non votants intelligents » auraient également la possibilité d'étudier le sujet et de s'en faire un avis. Une autre possibilité serait d'introduire le vote électronique (au début de cet article je vantais le bien fait de pouvoir voter le plus rapidement possible). Le vote électronique est une solution viable pour pouvoir voter depuis chez soi et rapidement, ce gain de temps a déjà été bénéfique par le passé et il le sera sûrement de nouveau ! Je finirais cet article par cette phrase de l'humoriste Pierre Desproges :

> « *L'enfant croit au Père Noël. L'adulte n'y croit pas, il vote.* »

CATHERINE DE WATTEVILLE

Née en décembre 1645 à Bonmont (commune de Chéserex) où son père Gabriel est bailli, la jeune Catherine vivra une enfance joyeuse au Château d'Oron, entre 1647 et 1652, où son père a été muté. Elle y apprend l'art de monter à cheval : ses aptitudes hors du commun lui vaudront le surnom de « l'amazone de Watteville » et lui permettront plus tard de maîtriser les étalons les plus fougueux.

Issue de l'une des plus illustres familles bernoises, Catherine aura un destin aussi extraordinaire qu'anticonformiste. Orpheline dès l'âge de 13 ans, désargentée, elle impressionne toutefois par son caractère flamboyant.

Hébergée par des parents à Morat, les Diesbach, elle se lie avec la duchesse de Cerqui, une amie de la famille. Mais sa dame de compagnie ne trouve rien de mieux que de chercher querelle à la jeune Bernoise et la provoque en duel. Les deux dames se rencontrent le lendemain, au petit matin, à l'orée d'un bois. Des coups de feu dont échangés, qui ne brûleront que quelques cheveux. Le maître de maison, informé par un valet, avait ôté les balles…

La même année, à Schöftland cette fois, où elle est accueillie par d'autres parents, les von May, elle tire sur un général allemand de passage et un peu trop entreprenant… Il s'en sortira avec une épaule fracassée, et Catherine avec une réputation à jamais sulfureuse, que ses accointances avec l'Ambassadeur de Louis XIV, Ancelot, n'adouciront guère.

Les liens entre la France et Berne sont complexes. La République des bords de l'Aar livre de nombreux contingents au roi belliqueux. Mais la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, change la donne. Leurs Excellences ne devraient-elles pas s'allier avec les Anglais protestants ? C'est le vœu de leur nouveau roi, Guillaume d'Orange.

Mais Catherine demeure résolument du côté des Français et s'engage à leur service. Hélas, ses activités d'espionnage au profit du monarque de Versailles sont bientôt découvertes. Arrêtée, devenue un jouet entre les factions pro et anti-françaises qui se déchirent au sein du Petit et du Grand Conseil,

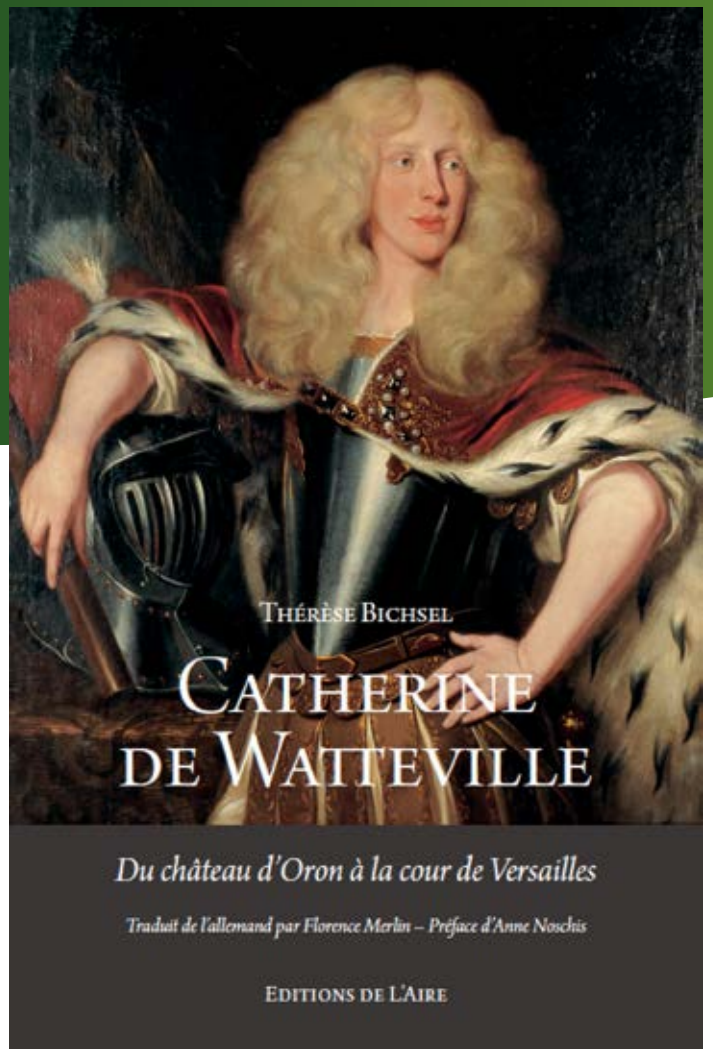

Bibl. : Thérèse Bichsel, Catherine de Watteville. Du château d'Oron à la cour de Versailles. Traduit de l'allemand par Florence Merlin – préface d'Anne Noschis, Editions de l'Aire, 2013.

Catherine est torturée mais ne trahit pas ses amis. Sa famille parviendra à la sauver de la mort, mais pas du bannissement.

Elle rejoint son second mari, et complice, Samuel Perregaux en Franche-Comté, avant de retourner avec lui à Valangin où il est greffier de la bourgeoisie et où elle s'éteindra le 21 novembre 1714. Pourquoi cette fascination pour la Cour de France ? Par quête de gloire, par conviction politique ou pour assurer financièrement l'avenir de son fils Théophile ? Celui-ci sera officier au service de France et médecin dans le Val-de-Ruz… •

fidal
Fiduciaire Lambelet SA
Fondée en 1925
Maîtrise et performance
● Vérification de comptes
● Comptabilité
● Conseils fiscaux
● Evaluation et conseils en économie d'entreprise
● Expertises
Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39
fidal@fidal-sa.ch
Membre de la Chambre fiduciaire

lunetterie
Claude opticien
11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse
Michel AMY
Maîtrise fédérale
Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres

JJP
Jean-Jacques Pahud SA
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales
Rue de Genève 46
Case postale 7169
1002 Lausanne
info@jjp.ch
Tél. 021 625 66 11
Fax 021 624 47 36

SCHWAB SYSTEM
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

Une entreprise familiale à votre service depuis 1953 !
BUCHARD
Pour vos voyages en car et en avion
ou pour vos croisières en mer
Demandez nos catalogues de voyages et vacances balnéaires
offres pour vos sorties de sociétés, écoles, entreprises, etc...
021 828 38 38
www.buchard.ch aubonne@buchard.ch
Rue de Trévelin 32 - 1170 Aubonne (VD)

Droit au but

MON ÉPOUX S'ENDETTE AU JEU. AI-JE À CRAINDRE ?

PASCAL NICOLLIER
PERMANENCE
JURIDIQUE DU CDL

Mon conjoint est un accro des jeux d'argent et s'endette beaucoup. Dois-je m'inquiéter par rapport à mon patrimoine ?

Lorsque vous vous mariez, vous pouvez soit prévoir un contrat de mariage spécifique (devant notaire), soit laisser le régime légal ordinaire s'appliquer. Dans le premier cas, vous pouvez opter pour le régime de la séparation ou celui de la communauté de biens. Dans le second cas, le régime de la « participation aux acquêts » s'applique.

Ce n'est que dans le régime spécifique de la « communauté de biens » qu'il faut vraiment vous inquiéter si votre conjoint s'endette. Ses créanciers peuvent s'en prendre à son patrimoine propre mais également à la moitié des biens que les époux possèdent en commun. Pour ce faire, il faut d'abord passer par une procédure de liquidation du régime matrimonial qui déterminera la part des biens communs qui revient à votre conjoint et sur laquelle s'étendra les droits de ses créanciers dans la saisie. Ainsi, dans la mesure où vous auriez acquis de nombreux biens en commun pour la famille, la moitié de ceux-ci risque d'être saisis puis réalisés pour payer les créanciers de votre conjoint.

Si vous vous mariez sous le régime de la « séparation de biens » ou simplement sous le régime ordinaire de la « participation aux acquêts », votre conjoint répond seul de ses dettes sur tous ses biens. Cela signifie qu'en cas de saisie, les créanciers ne pourront s'en prendre qu'à ses biens et non pas à ceux de son conjoint. Vos biens ainsi que les expectatives de votre conjoint sur vos acquêts (votre part aux biens du couple) sont ainsi épargnés. Cette règle ne s'applique naturellement que dans la mesure où vous n'avez pas consenti au jeu de votre époux et qu'il n'est pas possible de démontrer qu'il jouait au nom du couple. ●

M. PACHE & FILS
Entreprise générale du bâtiment – Génie civil
Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien
C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44
Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan sa
Sanitaire-chauffage
bureau technique
ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN
maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne
tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON
MOREL JEAN-FRANÇOIS
Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yvorne • Ollon
Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne
POMPES FUNEBRES OFFICIELLES Depuis 1948
Ecoute – Confiance – Dignité
av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
021 315 45 45
24h/24 • www.lausanne.ch/pfo
Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

HESS & MARTIN SÉCURITÉ
www.hess-martin.ch
Portes blindées - Coffres forts - Serrures
Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
021 321 00 33
www.hess-martin.ch
VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ!

Guy Gaudard s.a.
Maîtrise Fédérale
ELECTRICITE
TELECOM
Tél. 021 711 12 13
Av. de Chailly 36 – CP 73
1000 Lausanne 12
Fax 021 711 12 12
www.gaudard.ch
guy.gaudard@bluewin.ch

Tinguely 021 621 80 80
Service de Voirie SA
Transports SA
Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux
Inspection des canalisations par caméras couleurs
Transports divers
Silo-thermos 4ess
Bennes de 1 à 40 m3
Camions-grue, grappin, treuil
Bennes à compaction de 6 à 24 m3
Ch. de la Colline 12
1007 Lausanne
www.tinguely.net
info@tinguely.net

Section Tir

RÉSULTATS DU TIR 2015

Poliez-Pittet et Bercher

Tir à 300 m

		Points
1er	Bernard Jaccaud	85
2e	Christian Badan	80
3e	Cécile Paschoud	71
4e	Jonathan Kuntzmann	66
5e	Sandrine Moulin	64
6e	Pascal Hurni	63
7e	Jean-Pierre Pasche	61
8e	Jean Paschoud	55

Poliez-Pittet et Bercher : un grand merci à Bernard Jaccaud et Christian Badan pour leur organisation.

Stand de l'Isle : un grand merci à la Société de Tir de l'Isle par son membre du comité, Pascal Petter, et ses deux adjoints !

Stand de l'Isle

Tir au pistolet à 25 m

		Points
1er	Pascal Petter	146
2e	Paul Mettraux	141
3e	Alain Joly	140
4e	Marguerite Schenk	138
5e	Georges Schenk	132
6e	Pascal Hurni	131
	Cécile Paschoud (ex aequo)	131
7e	Pascal Barraudy	130
8e	Christian Badan	128
9e	Maria Benvenuti	117
10e	Christophe Masson	106
11e	René Altenbach	98
12e	Jean-Pierre Pasche	93
13e	Sandrine Moulin	77
14e	Nicolas Emery	57
15e	Madeleine-Aimée Bornet	44
16e	Pierre-Louis Bornet	28
17e	Jonathan Kuntzmann	23
18e	Pascal Aluni	15

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y ! PARLEZ-EN !

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier

25.11.2015	Soirée-débat sur les mythes suisse, Pully
4.12.2015	Soirée annuelle au Mirabeau, Lausanne
30.1.2016	Petit Nouvel an au Caveau du Café Le Vaudois, Lausanne

A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »
Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org

PERMANENCE JURIDIQUE
Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42

COMMANDE DU VIN DU CDL
VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret
VIN BLANC : chasselas
Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.
PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc
Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org